



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

22 mai 2024

ROMANS : MARIE-PIERRE MOUTON VISITE L'ENTREPRISE MES DÉLICES BRIOCHES ET LA FERME BARACAND

Dans le cadre d'une visite cantonale, la Présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON, a visité les locaux de l'entreprise Mes Délices Briochés à Romans-sur-Isère et l'EARL Ferme Baracand à Châtillon-Saint-Jean, ce mercredi 22 mai.

Un projet de nouveau bâtiment pour Mes Délices Briochés

Lors de cette tournée cantonale, la Présidente du Conseil départemental, le vice-président en charge notamment de l'attractivité, de l'emploi, des politiques agricoles et alimentaires, Franck SOULIGNAC, la conseillère déléguée à l'agriculture Agnès JAUBERT et les élus du canton de Romans-sur-Isère, Linda HAJJARI BASTOUILL et Fabrice LARUE ont visité les locaux de l'entreprise Mes Délices Briochés à Romans-sur-Isère. Née de la rencontre de Vincent BINIENDA et du chef Luc GUILLET, l'entreprise produit des pognes, des Saint-Genix, des brioches haut de gamme et emploie 27 salariés. Ses matières premières sont à 60% locales. Depuis 2019, la société a été accompagnée par le Département dans le cadre des aides aux industries agroalimentaires pour un montant de près de **50 000€**, notamment pour l'acquisition d'un pétrin, d'une cuve, d'une hotte et d'un four. Mes Délices Briochés souhaite poursuivre son développement avec la construction d'un nouveau bâtiment de 1900 m² sur la commune de Chatuzange-le-Goubet. Ce projet qui permettrait la création de plus de 20 nouveaux emplois devrait être accompagné par le Département dans le cadre de l'Aide à l'immobilier d'entreprise(*).

Fortement engagé pour le développement de l'agriculture et des circuits courts, le Département a mis en place une stratégie « *Agricole par nature* » pour laquelle il s'engage à hauteur de 26 M€ sur la période 2023-2028. C'est dans ce cadre que la tournée cantonale s'est poursuivie avec la visite des locaux de l'EARL Ferme Baracand à Châtillon-Saint-Jean. Créée en 2005 par Christophe BARACAND, rejoint par son frère Guillaume en 2021, l'exploitation caprine (400 chèvres) et ovine (50 vaches) transforme sur place l'ensemble de sa production en Camembert, Picodon et fromage frais. L'exploitation produit aussi des noix, de la luzerne (autoconsommation et vente), des céréales et du foin pour les animaux. Elle a été accompagnée par le Département à hauteur de **15 000€**, pour la création d'un atelier de transformation dans le cadre des aides aux investissements dans des outils de transformation et de commercialisation en circuits courts.

Pour la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « ***En plus de leurs bienfaits pour l'environnement, les circuits-courts sont une réponse à la crise agricole, c'est la raison pour laquelle le Département est mobilisé pour accompagner le développement d'une agriculture de proximité et de qualité, créatrice de valeur ajoutée pour les producteurs. Les aides départementales pour l'investissement, le soutien technique ou la communication contribuent à soutenir nos filières*** ». En plus des aides directes aux producteurs, le Département accompagne la filière caprine par un soutien au Syndicat du Picodon dans le cadre de l'aide aux productions sous signe de qualité, une aide financière au Syndicat caprin et en subventionnant le Groupement de défense sanitaire (prise en charge entre 70 et 100 % du coût des analyses obligatoires).

(*) AIE : Depuis la loi NOTRe cette aide directe est accordée par délégation par les intercommunalités (financée à 90 % par le Département et 10 % par l'EPCI). Son objectif est de favoriser l'installation et le développement d'entreprises par l'acquisition de terrains, la construction, l'extension ou la rénovation de bâtiments. L'intervention du Département est toutefois conditionnée à la création d'emplois durables.